



CAISSE DESJARDINS D'ANJOU-TÉTREAULTVILLE

(TRANSIT : 30185)

7000, boulevard Joseph-Renaud
Anjou (Québec) H1K 3V5

Téléphone : 514 351-1916
Télécopieur : 514 352-8835

www.desjardins.com/anjou-tetraulville



CENTRE DE SERVICES DES ORMEAUX

2775, rue Des Ormeaux
Tétreaultville (Québec) H1L 4X6

Téléphone : 514 351-1916
Télécopieur : 514 351-1303

CENTRE DE SERVICES LES TERRASSES VERSAILLES

6921, boulevard Les Galeries d'Anjou, suite 104
Anjou (Québec) H1M 0A1

Téléphone : 514 351-1916
Télécopieur : 514 354-4194



HEURES D'OUVERTURE

CAISSE DESJARDINS D'ANJOU-TÉTREAUVILLE

Accueil téléphonique

Lundi au vendredi : 6 h à 22 h

Samedi et dimanche : 8 h 30 à 16 h

SIÈGE SOCIAL

Tous les services

Lundi : 9 h à 17 h

Mardi : 9 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 17 h

Jeudi : 9 h à 20 h

Vendredi : 9 h à 17 h

CENTRE DE SERVICES DES ORMEAUX

Tous les services

Lundi : 9 h à 17 h

Mardi : 9 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 17 h

Jeudi : 9 h à 20 h

Vendredi : 9 h à 17 h

CENTRE DE SERVICES LES TERRASSES VERSAILLES

Services caissiers et conseil

Mardi : 9 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 16 h

FAITS SAILLANTS

Au 31 décembre 2017

LA CAISSE DESJARDINS D'ANJOU-TÉTREAULTVILLE C'EST :

une institution financière accessible et avant-gardiste, en contact étroit avec ses 27 005 membres :

- trois (3) centres de services et dix (10) guichets automatiques couvrant l'ensemble du territoire;
- un centre Desjardins Entreprises;
- un Service Signature Desjardins;

un personnel compétent et une gamme complète de produits et services financiers :

- soixante-dix (70) employés au service de la Caisse et de ses membres;
- un groupe-expert de planificateurs financiers et de spécialistes des filiales;
- une gamme complète et adaptée de produits et services de financement, de placement, d'assurances et de produits complémentaires;

des chiffres qui en disent long sur la performance :

- un volume d'affaires sous gestion de 1 718 791 948 \$;
- 1 554 981 \$ distribués à nos membres et à notre communauté sous forme de ristourne, de Fonds d'aide au développement du milieu, d'avantages membre Desjardins et de dons.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

2017

2016

Membres	27 005	25 638
Centres de services	3	3
Guichets automatiques	10	10
Employés	70	70
Dirigeants élus	18	18
Jeunes dirigeants de la relève	2	1
Ristourne	1,3 M\$	1,0 M\$

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michel Milot
Président

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville.

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 5 342 644 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 70 173 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 44 266 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement de 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

ENSEMBLE, BIEN PRÉPARER L'AVENIR

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 27 005 membres à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

VOUS ÉCOUTER, NOUS AMÉLIORER

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (suite)

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

UNE ALLIANCE ENRICHISSANTE

En 2017, nous avons entrepris, avec les dirigeants de la Caisse Desjardins de Longue-Pointe, une réflexion sur l'organisation qui nous permettrait de répondre encore mieux aux besoins de nos membres respectifs.

Un comité, formé de représentants des caisses impliquées, a été mis sur pied afin d'analyser la pertinence et la faisabilité d'un projet de regroupement, au bénéfice de nos membres. Pour se concrétiser, le projet de regroupement devra être approuvé par les membres lors d'une assemblée générale extraordinaire le 23 avril 2018.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Daniel Hébert, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 27 005 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Jacques Massicotte
Président

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil de surveillance déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées¹

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation :

- à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne intéressée et
- aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularité relatives à un tel crédit.

Notez que les prêts accordés aux personnes intéressées par la Caisse totalisent 2 588 240 \$ pour l'exercice écoulé.

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées² par le Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre :

La Caisse a octroyé un (1) contrat, pour un total de 1 163,96 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

¹ Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

² Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Daniel Hebert

Directeur général

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

L'année financière 2017 en bref			
Volume d'affaires sous gestion (M\$)	Avoir (M\$)	Revenu net d'intérêts (M\$)	Excédents d'exploitation (M\$)
1 718,8	92,6	13,9	5,3

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Fort de l'un volume d'affaires sous gestion de 1,7 milliards \$, en hausse de 3,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER¹

BILAN

Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Actif	815,0	787,0	3,56
Passif	722,4	698,1	3,48
Avoir	92,6	88,9	4,16

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 815,0 M\$, une hausse de 3,56 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 693,3 M\$, en augmentation de 3,96 %.

Le passif de la Caisse est de 722,4 M\$, affichant une croissance de 3,48 %. Les dépôts totalisent désormais 678,2 M\$, une variation à la hausse de 3,48 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 8,30 % et se chiffrent maintenant à 27,1 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 92,6 M\$, soit une croissance de 4,16 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 6,9 M\$, des excédents à répartir de 3,6 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 2,8 M\$ et, finalement, des réserves de 79,3 M\$.

¹ Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web «www.desjardins.com».

² Vous pouvez vous référer aux informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (suite)

Le montant de la réserve de stabilisation représente 3,2 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 2,7 M\$. Votre caisse a également accumulé 0,07 M\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	19,99 %	15,52 %	11 %
Fonds propre de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	6,82 %	5,76 %	3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 5,3 M\$, en hausse de 19,77 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017 (M\$)	2016 (M\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	20,8	20,7	0,29
Frais d'intérêts	6,9	7,1	(3,33)
Revenu net d'intérêts	13,9	13,6	2,19
Autres revenus	5,8	5,6	3,15
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,3	0,1	114,39
Frais autres que d'intérêts	14,0	14,6	(3,88)
Excédents d'exploitation	5,3	4,5	19,77

Le revenu d'intérêts totalise 20,8 M\$, une augmentation de 0,29 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 3,33 %, pour se situer à 6,9 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 5,8 M\$, en hausse de 3,15 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 0,3 M\$, soit 0,04 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse importante dans l'ensemble, soit une variation de 3,88 % pour atteindre 14,0 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1,3 M\$ ainsi que le versement de 0,06 M\$ au Fonds d'aide au développement du milieu une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

EN FAIRE PLUS AVEC LES TECHNOLOGIES

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

METTRE NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE

Nos 70 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL 2017

PRÊTS - Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,78 % et 0,16 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Prêts bruts				Prêts nets	Prêts nets
	Solde brut des prêts	en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provision individuelle	au 31 décembre 2017	au 31 décembre 2016
Particuliers						
Habitation	402 770					
Consommation et autres	111 377					
	514 147	10 857	478	45	246	513 856
						498 410
Entreprises						
Commerciales et industrielles	175 731					
Agricoles, forestières et pêcheries	-					
Administration et institutions publiques	3 443					
	179 174	1 515	599	409	263	178 502
Total	693 321	12 372	1 077	454	509	692 358
						665 974

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

DÉPÔTS - Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 678,2 M\$ en hausse de 22,8 M\$, ou de 3,48 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 81,74 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers	83 809	61 866	69 676	140 507	198 531	554 389	536 563
Entreprises	50 887	7 034	34 842	17 282	-	110 045	107 115
Secteur public et autres	9 326	90	3 150	1 227	13	13 806	11 738
Total	144 022	68 990	107 668	159 016	198 544	678 240	655 416

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen (en pourcentage)
Fonds provinciaux		
Caisse centrale Desjardins (CCD)	-	(1,32)
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(468)	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	218 151	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	38 058 558	14,19
Fonds d'investissement régionaux		
FED7	-	-

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

CHOISIR DESJARDINS

C'EST CONTRIBUER À CHANGER LES CHOSES

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

C'EST FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES GENS ET DES COMMUNAUTÉS

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

En 2017, 114 439 \$ ont été remis pour appuyer les projets suivants : Le programme «Je raccroche», le concours annuel de bourses d'études, le travailleur de rue de l'Antre-jeunes de Mercier-Est, l'Agora Anjou, le programme Créavenir, Alvéole (ruches), la ristourne jeunesse en lien avec les caisses scolaires, la Fondation Desjardins, le CHUM et le CUSM, la campagne de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le programme «Mes finances, mes choix», la fête de Noël des enfants défavorisés, le programme Microcrédit Desjardins Entreprises, l'École et les arts, le Service d'aide communautaire Anjou, la Fabrique Ste-Claire, le SARA d'Anjou, les Fêtes du 365^e de Montréal et de nombreux autres projets.

L'apport de votre caisse ne s'arrête pas là. Outre ces projets auxquels elle contribue, une vingtaine d'employés et de dirigeants s'impliquent depuis maintenant deux ans dans le Club des petits déjeuners de l'École Cardinal-Léger. À l'occasion des Fêtes, ils se sont mobilisés pour venir en aide à six (6) familles dans le besoin en leur offrant de magnifiques paniers de Noël.

Le Directeur général, ainsi que des dirigeants sont impliqués à la Maison d'hébergement d'Anjou, au Fonds pour les jeunes d'Anjou, à la Fondation du CSSS de la Pointe-de-l'Île et à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

De plus, la Caisse organise diverses activités, dont son concours annuel de bourses d'études pour les élèves de niveaux secondaire, collégial et universitaire, une soupe lors du Festival de la soupe, une dictée à l'intention des membres de la communauté, un brunch-bénéfice annuel au profit d'un organisme du quartier et un lunch-bénéfice aux homards également au bénéfice de la communauté.

C'EST SOUTENIR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DES JEUNES

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

En 2017, la Caisse a augmenté sa présence dans les écoles primaires en offrant à six (6) d'entre elles le service de caisse scolaire et à l'une d'elles un accompagnement via le Club des petits déjeuners. Cinq-cent-treize (513) élèves sont inscrits à la Caisse scolaire.

Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

C'EST AUSSI SOUTENIR LA PERSISTENCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

C'EST PRÉPARER LA RELÈVE DE NOS INSTITUTIONS

Votre caisse croit qu'il est important que la composition de ses conseils représente fidèlement son milieu. Elle a donc mis en place des moyens pour favoriser le recrutement de femmes et de jeunes. Le programme Jeunes dirigeants de la relève a d'ailleurs suscité l'intérêt de plusieurs jeunes au cours des dernières années; de ce nombre, quatre (4) sont maintenant membres du conseil d'administration de la Caisse. Vous désirez participer à la vie et aux décisions de votre caisse? N'hésitez pas à nous en faire part.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE (suite)

C'EST OFFRIR DES SOLUTIONS HUMAINES DE FINANCEMENT

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- le programme de financement CRÉAVENIR créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;
- le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise

C'EST FAVORISER L'ACHAT LOCAL AVEC SES BONIDOLLARS^{MD}

Desjardins a mis à jour sa plateforme BONIDOLLARS^{MD} pour en améliorer la consultation, mais aussi afin d'ajouter à son catalogue une offre de produits locaux permettant d'encourager des entreprises locales à but non lucratif.

C'EST FAIRE AFFAIRE AVEC UNE INSTITUTION DE CONFIANCE ET RESPONSABLE

Desjardins est passé du 6^e au 5^e rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du World Co-operative Monitor. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36^e rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de Corporate Knights. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités.

Finalement, nous occupons le 2^e rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.



Brunch-bénéfice annuel de la Caisse au profit d'organismes de la collectivité



Nos gagnants du concours de bourses d'études 2017



Nos participants à la conférence jeunesse



Lunch aux homards au profit de la Maison d'hébergement Anjou

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

NOM	FONCTION	OCCUPATION CIVILE	FIN DE MANDAT
MICHEL MILOT *	PRÉSIDENT	RETRAITÉ - FONCTION PUBLIQUE	2017
DENIS RISLER	VICE-PRÉSIDENT	HOMME D'AFFAIRES - COMMUNICATION	2019
MARC BOUVIER	SECRÉTAIRE	RETRAITÉ - RÉSEAU COMMUNICATION	2018
GENEVÈVE ARSENAULT	ADMINISTRATRICE	MÉDECIN	2019
EDGAR BELFORT	ADMINISTRATEUR	RETRAITÉ - ENSEIGNEMENT	2018
NORMAND BLANCHARD	ADMINISTRATEUR	AVOCAT	2018
VÉRONIQUE BOISVERT	ADMINISTRATRICE	COURTIER IMMOBILIER	2019
HÉLÈNE BOUCHARD *	ADMINISTRATRICE	RETRAITÉE - FONCTION PUBLIQUE	2017
MONIQUE DES ROSIERS *	ADMINISTRATRICE	FEMME D'AFFAIRES - CHOCOLAT	2017
ESTELLE FILIATREAU-BÉGIN *	ADMINISTRATRICE	ÉTUDIANTE	2017
JACQUES B.GEOFFROY	ADMINISTRATEUR	COMPTABLE CPA	2019
LUCIE LAURENT *	ADMINISTRATRICE	RETRAITÉE	2017
SÉBASTIEN LEMIRE	ADMINISTRATEUR	ATTACHÉ POLITIQUE ET RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS	2018
NIHAD LADOU	JEUNE DIRIGEANTE DE LA RELÈVE	ÉTUDIANTE - SOINS DENTAIRES	
REDI MAMBANGULA NSANDA	JEUNE DIRIGEANT DE LA RELÈVE	ÉTUDIANT - HEC	

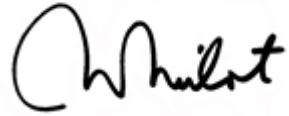
CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2017

NOM	FONCTION	OCCUPATION CIVILE	FIN DE MANDAT
JACQUES MASSICOTTE	PRÉSIDENT	RETRAITÉ - MÉDIAS	2019
ISABELLE LEBLOND	SECRÉTAIRE	CRIMINOLOGUE	2019
PIERRE DESCHAMPS *	CONSEILLER	RETRAITÉ - CONTREMAÎTRE	2017
JACQUES LAFLÈCHE *	CONSEILLER	REPRÉSENTANT	2017
PIERRE ROBERT	CONSEILLER	AVOCAT	2018

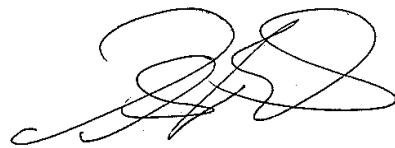
* Dirigeants sortants et rééligibles

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.



Michel Milot
Président



Marc Bouvier
Secrétaire